



EURODEFENSE

CONSEIL des PRÉSIDENTS

BUDAPEST

Jeudi 12, vendredi 13 et samedi 14 mai 2011

Co-présidence : EuroDéfense-Belgium et EuroDéfense-Magyarország

Relevé de décisions

(version initiale -10 06 2011- non encore approuvée par les Présidents)

- P.J. : 1.- Liste des participants à la réunion du Conseil à Budapest.
 2.- Planification des activités EURODEFENSE (éd.10 06 2011)
 3.- Liste récapitulative des Groupes de travail européens (GTE)-(éd. 10 06 2011).

Le Conseil exprime ses très vives condoléances à Jacques Santer, président d'ED-Luxembourg, à l'occasion du décès de son épouse survenu le 8 mars mais appris très tardivement ; il demande à Jos Berg, représentant d'ED-Luxembourg au Conseil, de transmettre à Jacques Santer la lettre signée par tous les présidents. Le Conseil exprime également ses vifs regrets pour les absences d'ED-Grèce et d'ED-Romania.

1.- Approbation du Relevé de décisions des Conseils deBaden.

Le Relevé de décisions -daté 7 décembre 2010- des Conseils des Présidents tenus à Vienne-Baden les 4 et 6 novembre 2010 est approuvé avec une modification : § 4.2.2., les RIE 2011 à Bruxelles se termineront le vendredi 21 octobre à midi (et non pas le soir).

2.- Organisation et fonctionnement d'EURODEFENSE.

2.1.- Associations nationales.

2.1.1.- EuroDéfense-Luxembourg.

Le contact a été rétabli avec l'association. Les fonctions de Secrétaire général sont assurées provisoirement par Marc Martin, membre du Bureau.

2.1.2.- EuroDéfense-Magyarország.

L'association se développe lentement ; avec la présidence hongroise de l'UE, les ministères de la défense et des affaires étrangères lui ont apporté un soutien pour l'organisation du Conseil des Présidents.

Le Secrétaire général de l'association est maintenant le Dr. Tamás Ráth, col(ret).

2.1.2.- EuroDéfense-Portugal.

Le 3 février 2011, le Colonel Miguel Fradique Da Silva a remplacé le Rear Admiral José Alves Correia comme Secrétaire général.

2.2.- Extension du réseau

Le Conseil approuve les premiers contacts pris avec l'Ambassade de Pologne à Paris. Il demande au Secrétaire général de les poursuivre en vue de la création d'une association EuroDéfense-Pologne. En cas de besoin, ED-Belgium pourrait intervenir à Bruxelles.

2.3.- Site internet EURODEFENSE

Le Conseil prend acte des difficultés - en particulier financières - de développement d'un site internet spécifique « *réseau EURODEFENSE* ». Il note également l'excellent niveau de développement des sites de certains membres du réseau. Il demande donc au groupe de travail de construire une organisation s'appuyant essentiellement sur les sites existants des associations nationales.

2.4.- Développement de la notoriété d'EURODEFENSE.

Soulignant que, pour promouvoir efficacement la défense de l'Europe, EURODEFENSE doit être connu et reconnu, le Conseil souhaite poursuivre, au niveau du réseau ou des associations nationales, les actions suivantes :

- produire des rapports utiles et innovants ; les thèmes des GTE doivent donc être choisis avec soin pour intéresser les autorités politiques nationales et européennes, et les dirigeants des institutions européennes ; à cet égard, le travail d'ED-France sur la comparaison des budgets de défense dont la présentation a été demandée par le Parlement européen est un excellent exemple ;
- développer des relations institutionnelles avec certains organismes européens ; le premier pourrait être l'ISS avec lequel pourrait être établi un partenariat visant à conduire des actions en coopération ;
- rechercher des partenariats avec des « *think tanks* » pour organiser des séminaires sur des thèmes de défense ;
- tenter de compenser la disparition de l'AESD-UEO en développant les relations avec les parlementaires en charge des affaires de défense ;
- développer les actions de *lobbying* auprès des politiques et des administrations en s'appuyant sur des motions comme celles sur la CSP et le suivi parlementaire approuvées par le Conseil à Vienne-Baden ;
- organiser des activités au profit des jeunes ; l'organisation biennale des REJE doit être pérennisée ;
- participer à des activités européennes qui permettent de se faire connaître, comme le « Berlin Congress » ou le concours du Trophée européen « civisme, sécurité et défense ».

2.5.- Soutien des activités EURODEFENSE

Le Conseil approuve le projet de confier l'organisation des activités du réseau - RIE, Conseil de printemps, REJE - , chaque fois que cela est possible, à l'association nationale dont le pays est en présidence : Grèce et Italie en 2014, Luxembourg au 2^o semestre 2015, Pays-Bas au 1^o semestre 2016, etc....

3.- Travaux du réseau EURODEFENSE

3.1.- Suites du cycle 2009 – 2010

Le Conseil exprime à nouveau sa satisfaction pour la très grande qualité des XVI^e Rencontres internationales EURODEFENSE tenues à Vienne-Baden en novembre 2010. Il demande à ED-Austria de rédiger les Actes dès que possible conformément aux dispositions de la Charte (annexe 3 - § 2.4.).

3.2.- GTE – Groupes de travail EURODEFENSE

- **GTE 11 (ED-France) – «Sécurité et stabilité du bassin méditerranéen ».**
Le groupe est maintenu en sommeil. Cependant, en raison de l'actualité en Méditerranée, il est demandé à ED-France de rédiger une courte note sur la situation dans la région.
- **GTE 13 (ED-Portugal) – « Changements climatiques et sécurité internationale ».**
GTE 15 (ED-Deutschland) – « Convergence des sécurités externe et interne ».
Le Conseil approuve les conclusions des deux groupes de travail sous réserve de quelques modifications mineures. Les rapports finalisés seront expédiés par le Secrétaire général à la *Haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité* sous couvert d'une lettre signée par le Président d'ED-Belgium, président en exercice du réseau. Chaque association nationale pourra les adresser à ses propres autorités.
- **GTE 14 (ED-España) - « Futurs possibles et capacités ».**
A Vienne-Baden, le Conseil a donné son accord à la proposition du groupe de travail de se concentrer sur la rédaction d'un texte « grand public » destiné à une publication simultanée dans la presse nationale des 13 pays du réseau. Cependant le Conseil demande que le projet présenté soit modifié pour être compréhensible par un public peu averti des questions de défense.

3.3.- Réflexions diverses

Le Conseil a débattu de divers sujets relatifs à la coopération de défense en Europe. Dans ce cadre, le général (cr) Zoltan Szenès a présenté les conclusions d'un colloque sur la *mutualisation des capacités – pooling and sharing* -, colloque tenu avec les pays d'Europe centrale (Autriche, Croatie, République tchèque, Slovaquie, Slovénie). Cet exposé a amorcé un débat qui a conduit les présidents à envisager la création d'un groupe de travail sur le sujet. Cependant, aucune décision n'a été prise.

4.- Principales activités EURODEFENSE 2011 – 2014

4.1.- Année 2011.

4.1.1.- Thème 2011.

Le Conseil a déjà approuvé le thème choisi par le président d'ED-Belgium, président en exercice du réseau EURODEFENSE (*cf. relevé de décisions du 7 décembre 2010 – Vienne-Baden - § 4.2.*) : « PSDC : Politique et Pratique ».

4.1.2.- XVII° Rencontres Internationales EURODEFENSE (RIE) 2011 – ED-Belgium.

Le Conseil approuve le projet d'organisation présenté par le président d'ED-Belgium :

- du mercredi 19 octobre 14 h 00 au vendredi 21 à midi ;
- lieu : Bruxelles – Ecole Royale militaire - Institut Royal Supérieur de Défense ;
- session plénière (avec autorités et public) : jeudi 20 octobre journée ; la liste des intervenants n'est pas encore arrêtée ; Mr van Rompuy et Mme Ashton ont été sollicités ;
- réunions des présidents et des groupes de travail : mercredi 19 après-midi et vendredi 21 octobre matin ;
- programme « épouses » le jeudi 20 ;
- avec le budget actuellement disponible, le nombre possible d'invités aux repas et réceptions serait limité à 2x13 couples. Le Conseil suggère donc que les réceptions soient ouvertes à des invités « *payants* ». ED-Belgium donnera les informations dès que possible.

4.2.- Année 2012.

4.2.1.- Conseil des Présidents.

Conformément à la « planification des activités EURODEFENSE », le premier Conseil des Présidents 2012 devrait être organisé par ED-Romania dans les conditions fixées à l'article 4.1.2. de la Charte, sous la co-présidence d'ED-Romania et ED-España.

4.2.2.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens (REJE)

En raison de la crise économique, ED-Portugal renonce à organiser la REJE 2012. Elle propose de l'organiser en 2013 en coopération avec ED-España qui est d'accord. Il faudra décider en quelle année aura lieu la REJE suivante : 2014 ? 2015 ? 2016 ?.

4.2.3.- XVIII° Rencontres Internationales EURODEFENSE - (RIE 2012).

Il est confirmé qu'elles seront organisées par ED-España.

4.3.- Planification 2012 - 2014

*La planification des réunions de 2013 et 2014 **devra** être arrêtée **impérativement** au Conseil des Présidents de Bruxelles (octobre 2011).*

4.3.1.- Conseil des Présidents :

- en 2012, EuroDéfense-Romania ;
- en 2013, EuroDéfense-France ;
- en 2014, ????

4.3.2.- Rencontres Internationales EURODEFENSE – (RIE) :

- en 2012, EuroDéfense-España.
- en 2013, ????
- en 2014, ????

4.3.3.- Rencontre EURODEFENSE des Jeunes Européens – (REJE) :

- en 2013, EuroDéfense-Portugal et EuroDéfense-España.
- en 2014 ou 2015 ou 2016 ?

En conclusion de cette réunion de deux jours, le Conseil des Présidents adresse ses remerciements et ses félicitations à ED-Magyarország pour la réussite de cette première réunion à Budapest marquée par son accueil très chaleureux, la remarquable organisation et la qualité des intervenants et des discussions.

10 juin 2011

Jean Guinard
Secrétaire Général EURODEFENSE
secretairegeneralnet@eurodefense.net